



# UNION CANADIENNE DES EMPLOYÉS DES TRANSPORTS

## PRIX HONORIFIQUE

### LIGNES DIRECTRICES

1. La personne nommée pour un **prix honorifique** doit être un membre actuel ou ancien de l'Union canadienne des employés des transports (UCET).
2. La personne nommée pour un **prix honorifique** doit avoir offert un service remarquable ou exceptionnel à l'UCET.
3. Un service exceptionnel signifie un service de nature important concernant un incident singulier ou un service de haut calibre offert sur une période de temps; le service peut avoir été effectué à tout niveau de l'organisation.
4. Un membre sera accordé le statut de candidat s'il est nommé durant un période de licenciement, ou au congé sans solde.
5. Les mises en nomination pour un **prix honorifique** peuvent être faites par l'un des suivants :
  - a. une section locale de l'UCET; ou
  - b. l'Exécutif national de l'UCET.
6. Toutes les mises en nomination doivent être faites au moyen d'un formulaire prescrit par l'Exécutif national à cette fin; un formulaire d'application distinct doit être rempli pour chaque mise en nomination. Les formulaires d'application sont disponibles auprès du Bureau national de l'UCET.
7. Toutes les demandes relatives aux prix seront transmises au Comité permanent des mentions et des prix de l'UCET, qui fera une recommandation à l'Exécutif national. Tout honneurs et récompenses doivent être approuvé par une majorité des deux tiers des voix, au cours d'une réunion régulière de l'UCET et par scrutin secret.
8. Si des photos des candidats sont prises, ils deviennent la propriété de l'UCET pour utilisation à son discrétion.



## UNION CANADIENNE DES EMPLOYÉS DES TRANSPORTS

### PRIX HONORIFIQUE

### FORMULAIRE DE DEMANDE

1. \_\_\_\_\_  
Nom de la personne nommée et de la section locale

2. \_\_\_\_\_  
Nom de la personne de contact de la section locale

\_\_\_\_\_  
Adresse de la personne de contact de la section locale

\_\_\_\_\_  
Ville / Municipalité / Province / Code postale

\_\_\_\_\_  
Adresse de courriel personnel \_

\_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone

3. **Déclaration de service exceptionnel.** Veuillez préciser de manière détaillée les services considérés exceptionnels qui ont été offerts par la personne nommée à l'égard de sa section locale et d'autres éléments de l'UCET. (Utiliser une feuille distincte, si nécessaire.)

**N.B. Veuillez consulter les lignes directrices ci-jointes pour trouver la définition des services exceptionnels.** (Veuillez noter que tout renseignement fournis dans cette section peut être servi par l'UCET pour aider à sa promotion.)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

4. **Motion ou résolution adoptée par l'Exécutif de la section locale.** Veuillez inclure une copie ou un extrait des minutes de la réunion où la nomination s'est passée. L'extrait doit inclure la date de la réunion.

\_\_\_\_\_  
Signature du (de la) président(e) de la section locale

\_\_\_\_\_  
Date

Transmettre les formulaires remplis à l'adresse suivante :  
Le Comité des mentions et des prix de l'UCET  
233, rue Gilmour, bureau 702, Ottawa (Ontario) K2P 0P2